

## Conseil Syndical

Séance du  
22 septembre 2006

## Compte rendu

Monsieur Jean Pierre Baeumler accueille les membres du conseil.

### Point 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 23 juin 2006 et désignation du secrétaire de séance

Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER soumet le compte – rendu de la séance du 23 juin 2006.

- Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER propose de nommer Monsieur Ludovic PHILIPPE comme secrétaire de séance.

- Le Conseil, à l'unanimité, nomme M. Ludovic PHILIPPE comme secrétaire de séance.

### Point 2 – Programme d'action 2006

Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER informe le Conseil que des demandes de financement ont été déposées, sur la base des actions inscrites au Budget Primitif 2006.

#### Animation générale, animation économique et rencontres culturelles et artistiques

Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER indique que les notifications de financement ont été réceptionnées. De plus :

- la Région Alsace a versé un acompte de 80% au titre de la DGP
- l'Etat a versé la totalité des 45 000 € au titre du FNADT

Par ailleurs, de nouveaux financements ont été sollicités au titre du programme d'actions 2006. Les dossiers sont en cours d'instruction.

#### Sensibilisation aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie

Monsieur Jacques MULLER souligne que la thématique « Energies renouvelables – Economies d'énergies » constitue un axe d'intervention privilégié du Pays Thur Doller. L'action proposée vise à poursuivre la démarche de sensibilisation déjà engagée, en s'adressant à trois types de public :

- les scolaires
- les élus
- la population

#### Développer des outils et des actions de communication

Monsieur Ludovic PHILIPPE et Mme Tatiana ROUSSEAU présentent les 5 axes de travail proposés dans la mise en place d'actions de communication :

- Améliorer l'accès à l'information sur le site Internet
- Accentuer la communication à destination du monde économique, en accompagnement des actions en cours
- Communiquer vers les habitants du territoire
- Création d'une newsletter
- Organisation des 3èmes Assises du Pays « Bilan et Perspectives 2007 – 2013 »

Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER souligne la pertinence des 3èmes Assises du Pays. Elle permettra de faire le bilan du premier Contrat de Pays « 2005 – 2006 », avant de s'engager dans le nouveau Contrat de Projet « 2007- 2013 ». Il s'agira de réunir l'ensemble des élus municipaux et les forces vives du territoire.

#### Mettre à disposition des habitants un outil de covoiturage

Monsieur Charles WEHRLLEN explique que le covoiturage constitue une réponse supplémentaire aux problèmes de transports que rencontre le Pays. L'action proposée vise à mettre en place un site portail, qui tienne lieu d'interface entre des conducteurs et passagers qui pourraient partager un même véhicule. Cette proposition sera approfondie lors de la prochaine commission Transports.

**Monsieur François TACQUARD** souligne la pertinence d'une action en faveur du covoiturage. Il explique qu'en Suisse, des avantages financiers sont accordés aux employés qui covoiturent pour se rendre sur leur lieu de travail. Un « pacte covoiturage » de ce type serait une énorme avancée pour le Pays Thur Doller. Le Conseil de Développement pourrait s'emparer de cette question.

#### **Etude sur la valorisation des entrées et traversées de Pays**

**Monsieur François TACQUARD** met l'accent sur la nécessité de valoriser les entrées et traversées du territoire. L'action proposée consiste à réaliser une étude paysagère qui permette de véhiculer une image cohérente, harmonieuse et attractive du Pays. Cette étude devra accorder une attention particulière aux problèmes « d'affichages sauvages ».

#### **Mise en œuvre de la stratégie Tourisme du Pays**

**Monsieur François TACQUARD** rappelle que le Conseil a adopté sa stratégie touristique en séance du 17 mars 2006. Il convient maintenant de la mettre en œuvre.

Cette stratégie touristique repose sur l'idée que l'union des deux vallées confère une masse critique pour le territoire en matière d'hébergement, de promotion touristique... Il est notamment prévu de fédérer les Offices de Tourisme. Dans ce cadre, diverses actions sont proposées :

- Réalisation et diffusion d'un dépliant d'appel commun aux offices de tourisme
- Promotion du territoire dans quelques salons de proximité (Bâle, Colmar)
- Réalisation d'une charte graphique
- Réalisation de Kakémonos

Par ailleurs, **Monsieur François TACQUARD** suggère que la stratégie touristique du Pays soit soumise à délibération des 4 conseils communautaires.

**Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** pense qu'il est nécessaire de préciser le partenariat entre les Offices de Tourisme, ainsi qu'entre le Pays et les Offices de Tourisme.

Au terme de cette présentation, **Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** soumet au Conseil le projet de délibération relatif au Programme d'actions 2006.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte le programme d'actions 2006.**

**Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** propose au Conseil de faire le point sur d'autres dossiers en cours.

#### **Economie**

**Monsieur Jean-Paul OMEYER** se félicite de l'heureuse issue du dossier Albermarle. Cela dit, il exprime de vives inquiétudes à l'égard du secteur de l'équipement automobile. Il rappelle la fermeture annoncée de l'entreprise Dalphimétal et souhaite exprimer son soutien aux 191 salariés. Il souligne par là même la nécessité d'anticiper et de réfléchir à l'économie de demain.

**Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** donne la parole à Mme Tatiana ROUSSEAU pour faire le point sur la commission Economie du Syndicat Mixte.

**Madame Tatiana ROUSSEAU** rappelle la stratégie de développement économique adoptée lors du précédent conseil syndical. Il a été décidé d'organiser les commissions économiques dans chacune des 4 communautés de communes pour découvrir les zones économiques en développement. La dernière commission s'est réunie le 18 septembre à l'Espace d'Entreprises du Parc de Wesserling.

Parmi les points abordés :

- 4<sup>ème</sup> édition du Concours « Entreprendre en Thur Doller, de l'idée à l'action » : le concours se calque désormais sur une année scolaire et non plus sur une année civile.
- Concours Innov'Jeune : des contacts ont été pris avec les établissements scolaires.
- Pépinières d'entreprises : la Région Alsace a défini sa politique en faveur des pépinières d'entreprises. Pour le territoire du Pays Thur Doller, les pépinières susceptibles d'être concernées sont celles de l'Embarcadère à Vieux-Thann ; la pépinière de Wesserling spécialisée dans le textile ; le projet de pépinière spécialisée dans les TIC de la vallée de la Doller ; et le projet de pépinière spécialisée dans les Energies Renouvelables de Cernay et Environs. Il s'agit de déterminer à quel titre chacune peut prétendre à une aide de la Région Alsace (étude, investissement, fonctionnement).

Pour **Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER**, il s'agit maintenant de coordonner les politiques de pépinières à l'échelle du territoire, et de répartir les financements, et de définir le réseau des pépinières de Pays.

### **Maison de l'Emploi et de la Formation**

**Monsieur Michel HABIB** indique que le dossier avance bien. Les statuts de l'association vont être déposés dans les tous prochains jours. Le travail se concentre actuellement sur l'élaboration de la convention financière avec l'Etat.

Le Bureau de la Maison de l'Emploi et de la Formation se réunira très prochainement pour travailler sur les différentes actions. Certaines d'entre elles ont déjà débuté.

Sur le plan de l'immobilier, une pré-étude a été réalisée. Il apparaît que le bâtiment à la sortie de Bitschwiller-les-Thann est le mieux adapté pour accueillir la Maison de l'Emploi et de la Formation. La ville de Thann pourrait se porter acquéreur du bâtiment. Elle a lancé une étude de programmation pour déterminer de façon plus précise les modalités techniques (surfaces, loyers ...)

**Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** informe le Conseil que la Région Alsace est sur le point d'adopter une politique de soutien aux Maisons de l'Emploi.

### **Etude « Services à la population »**

**Monsieur Michel HABIB** explique que l'étude « Services à la population » est dans la phase « Recensement de l'existant – Diagnostic ».

Le recensement se fait de deux manières :

- Enquête auprès des mairies : 28 retours sur 49, soit plus d'une commune sur deux. M. Michel HABIB insiste sur l'importance de ce questionnaire et invite les communes qui n'auraient pas encore retourné ce document à le faire dans les toutes prochaines semaines.
- Entretiens avec les structures ressources : plus de 40 personnes auront été interrogées d'ici la fin du mois de septembre (communautés de communes, Sous-Préfecture, CG68, La Poste, CAF, CPAM...).

Sur le plan du diagnostic « qualitatif », une enquête auprès de la population est en cours de préparation. L'objectif est triple :

- Identifier les besoin/manques
- Préciser les pratiques de la population en matière de services
- Déterminer si l'actuelle organisation des services répond aux attentes des habitants

Cette enquête auprès de la population sera réalisée par téléphone auprès de 300 personnes.

### **Vie associative**

**Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** indique qu'un projet de mise en réseau des acteurs sportifs, porté par l'Entente Haute Alsace (EHA), a retenu l'attention. Roger GAUGLER, en sa qualité de Président de la commission Vie Culturelle, sportive et associative, rencontrera Monsieur Jean-Marie BELLICINI dans les prochaines semaines.

**Monsieur Jean-Paul OMEYER** ajoute que le Pays a bien reçu la demande de soutien que lui a adressée l'association Mix'Thur concernant le festival 2006. Ce dossier sera étudié par la commission lors de la prochaine réunion.

## **Point 3 – Administration générale et Budget**

### **3-1 Décision Modificative 2006-2.**

**Monsieur André KIPPELEN** présente au Conseil le projet de délibération, relatif à la Décision Modificative n°2006-2.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n°2006-2.**

### **3-2 Conventions diverses**

#### **3-2-a) Installation du CLIC à la gare : conventions financières**

**Monsieur Michel HABIB** rappelle au Conseil la décision de réunir, dans des locaux communs situés à la gare de Thann, les services du CLIC et ceux des pôles gérontologiques de Thann/Masevaux, Cernay et Saint Amarin. Cette installation nécessite la signature de conventions avec :

- la ville de Thann à laquelle le Pays versera un loyer pour la location des Bureaux du CLIC
- l'APA 68 qui refacturera au Pays la part des charges attribuée au CLIC
- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération et autorise le Président à signer les conventions avec la ville de Thann et l'APA.**

### **3-2-b) 7eme Rencontre Nationale des Conseils de Développement**

**Monsieur André KIPPELEN** présente la délibération relative à la participation de Monsieur François HUBERT à la 7<sup>ème</sup> rencontre nationale des Conseils de Développement (12 et 13 octobre à Perpignan). Il est proposé de rembourser à M. François HUBERT les frais inhérents à cette participation.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la 7<sup>ème</sup> rencontre nationale des Conseils de Développement et autorise le remboursement des frais de Monsieur François HUBERT.**

### **3-3- Point sur la situation financière**

**Monsieur André KIPPELEN** présente le détail de la situation financière du Pays. Après deux ans de Contrat de Pays (2005 – 2006), il apparaît que le Pays a consommé (volet fonctionnement / animation) :

- 229 444€ au titre de la DGP, sur une dotation globale de 259 100€. Reliquat encore disponible : 29 656 €
- 159 176€ au titre du FNADT, sur une dotation globale de 160 000€. Reliquat encore disponible : 824€

En ce qui concerne le volet « Investissement », **Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** propose que les 4 communautés de communes se réunissent pour faire un bilan et trouver un équilibre entre les 4 communautés de communes. Il faudra également tenir compte du dossier vallées vosgiennes.

## **Point 4 – Bilan et perspectives du contrat de Pays**

**Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** insiste sur la diversité des actions du Pays : économie, habitat, tourisme, services à la population, économies d'énergie et énergies renouvelables...

Concernant le bilan qualitatif, le Pays a permis de rapprocher les 4 communautés de communes. Calqué sur une histoire, une identité commune, il a renforcé la cohésion du territoire et accentué son développement.

Dans l'optique du Contrat de Projet 2007 – 2013, il convient d'avoir à l'esprit que le Pays est dépendant des orientations de ses partenaires financiers que sont l'Etat, la Région, le Département, l'Europe. L'Etat et la Région ont défini des thématiques qui pourraient servir de base à la prochaine contractualisation.

**Monsieur Jean Pierre BAEUMLER** rappelle que l'Etat voulait supprimer le volet territorial, et notamment l'ingénierie. Il rappelle les 6 thématiques sur lesquelles l'Etat pourrait contractualiser avec le Pays, ainsi que les grandes orientations définies par la Région et les nouvelles orientations des fonds européens.

En ce qui concerne les perspectives, le champ reste ouvert. Parmi les priorités : économie, Maison de l'Emploi et de la Formation, tourisme, Energies renouvelables, PLH, transports, services à la population... Il convient également de lancer la réflexion sur le SCOT.

Les 4 communautés de communes doivent maintenant discuter de ces perspectives, les commissions du Pays vont y travailler. L'organisation des 3<sup>èmes</sup> Assises du Pays permettra de valider les grands axes du futur contrat de projet.

**Monsieur Jean-Paul OMEYER** pense que le Pays peut se féliciter de son bilan. Il propose de transmettre le document « *Bilan et Perspectives* » à l'ensemble des communes. Ainsi s'agit-il de consolider l'idée de Pays.

Par ailleurs, il informe le Conseil que la politique régionale s'oriente vers un renforcement des Pays. L'idée sera de privilégier le financement d'opérations s'intégrant dans une politique de Pays. Les territoires les plus dynamiques pourront ainsi bénéficier d'aides conséquentes.

## **Point 5 – Questions diverses**

### **Etat d'avancement des travaux du Conseil de Développement**

**Monsieur François HUBERT** remercie le Conseil d'avoir autorisé le remboursement de ses frais liés à sa participation à la 7<sup>ème</sup> rencontre nationale des Conseils de Développement.

Concernant les travaux du Conseil de Développement, il indique que l'assemblée plénière s'est réunie le 3 Juillet 2006, en présence notamment de Monsieur Patrick BARBIER, Président du Conseil de Développement du Pays de l'Alsace Centrale. Il s'agissait d'échanger sur les expériences respectives des Conseils de Développement Thur Doller et Alsace Centrale. Là aussi, il est apparu que le Pays Thur Doller pouvait se féliciter de son bilan.

**Monsieur François Hubert** pense que le « Bilan et Perspectives » peut aussi faire l'objet d'une communication adaptée vers la population.

Le Conseil de Développement travaille actuellement autour de 8 groupes :

- Culture : comment décliner les objectifs culturels définis dans la Charte : propositions d'actions.
- Déchets : le groupe salue l'initiative de la Communauté de Communes de Cernay et Environs dans la mise en place d'un mode de facturation incitatif dans la collecte des déchets.
- Economies d'énergie – énergies renouvelables : micro-centrales hydrauliques : quel potentiel pour le Pays Thur Doller ?
- Femmes – acteurs : projet de conférence sur la place des femmes dans la société
- Transports : le groupe rebondira sur la proposition de Monsieur François TACQUARD (covoiturage)
- Services à la population : travaux suspendus dans l'attente des conclusions de l'étude sur les services
- Communication : profiter de l'outil « Télé Doller » pour communiquer sur le Pays ?
- Transmission d'entreprise : projet de courrier à l'attention des élus locaux.

Concernant les services à la population, Monsieur Michel HABIB propose d'organiser, courant octobre, une réunion entre le groupe « Services » du Conseil de Développement, la commission du Syndicat Mixte, et en présence du cabinet d'étude. Il s'agira de faire un bilan d'étape de l'étude.

**Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** rappelle qu'une saisine avait été adressée au Conseil de Développement en avril 2004. Parmi les sujets qui restent d'actualité et pour lesquels un avis du Conseil de Développement serait toujours souhaitable :

- Energie
- Transports
- Action culturelle

Par ailleurs, **Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** suggère d'associer le Conseil de Développement à la réflexion relative à la plate-forme de formation et la Maison de l'Emploi et de la Formation.

**Madame Tatiana ROUSSEAU** rappelle que la Maison de l'Emploi et de la Formation désignera un représentant pour siéger au Conseil de développement. Elle propose qu'il y ait des allers-retours réguliers entre les bureaux de la Maison de l'Emploi et de la Formation et du Conseil de développement.

Après avoir épuisé les points divers, **Monsieur Jean-Pierre BAEUMLER** remercie les participants et lève la séance à 21h20.